

# La rentrée postale

## Encore des classes qui ferment...

**L'actualité est chargée dans la DOTC 44/85 : Expertises CHSCT, réorganisations décapantes, luttés et résistances !  
Pour tenter de dévier le pilote du navire de son cap (de productivité)...**

### Le CHSCT : l'ultime recours ?

Depuis la mise en place du projet territorial qui a augmenté la taille des établissements, le CHSCT est devenu une instance primordiale. Ses prérogatives sont accrues, notamment sur les volets organisationnels et juridiques. C'est pour cela que SUD a décidé de se saisir de l'opportunité pour lutter efficacement contre les dénis et les politiques aveugles de la direction.

Après une enquête lancée suite à la disparition tragique d'un collègue qui a mis fin à ses jours après un accident de travail, le CHSCT de Luçon a voté une expertise pour évaluer objectivement l'impact de la réorganisation du site. Les conclusions du rapport sont éloquentes ; elles mettent l'accent sur le caractère **pathogène de l'organisation du travail et du métier de la distribution!**

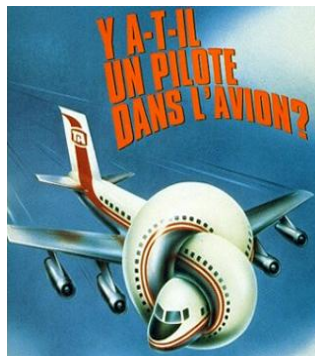
De même, à St Nicolas de Redon, où le site s'est vu rattaché administrativement à la DOTC 35/22, La Poste considère qu'elle délocalise des agents sans incidences. Or, les collègues du CHSCT, en désaccord sur les conclusions du projet, ont du passé à la vitesse supérieure en missionnant une expertise pour évaluer la pertinence et l'impact de ce rattachement sur les conditions de travail.

A la Baule, pour évaluer un projet de réorganisation destructeur d'emploi, les membres CHSCT ont également voté une expertise pour vérifier les pseudos « améliorations des conditions de travail » derrière lesquelles La Poste se camoufle ironiquement. Comment La Poste croit-elle

améliorer le quotidien d'un collectif de travail en supprimant des positions.. ?

L'expertise éclairera plus sûrement cette contradiction.

SUD lutte sur tous les fronts pour enrayer la stratégie productiviste et dévastatrice socialement d'une entreprise toujours bénéficiaire. Le CHSCT demeure un recours indispensable, même s'il est limité, pour que l'employeur, « responsable de la santé physique et mentale » de son personnel comme l'explique le Code du Travail, assume les conséquences de sa politique et se mette en conformité avec la loi.



### Réorganisations innovantes ?

Dans la droite ligne de l'accord Qualité de vie au Travail, La Poste continue de déployer, via sa « Nouvelle Méthode de Conduite du Changement », le rouleau compresseur des réorganisations.

**Avec toujours le même but :  
Supprimer des emplois...**

Dans chaque projet de réorg', nous voyons les mêmes 'pseudo' idées neuves, sensées améliorer les conditions de travail ; covoiturage, positions mixtes, disparition des scooters, nouveaux CHM, deuxième présentation, véhicules électriques, Factéo... En grattant un tant soit peu, il est aisé de se rendre compte combien la mayonnaise ne prend pas. Toutes ces innovations, parfois rangées derrière leur axe « vie au travail » sont évidemment à mettre sur le compte « performance » de l'entreprise, c'est-à-dire productivité !

*Petit florilège...*

## Eradiquer les scooters pour éviter les accidents de travail ?

Ce ne sont pas nos bobos que La Poste veut éviter, mais bien la « *sinistralité* », à savoir les coûts engendrés par la réparation et l'entretien des 2 roues motorisées. Ces directives servent à faire des économies de fonctionnement, elles ne sont pas des précautions sanitaires...

## Covoiturer pour sauver la planète ?

C'est la nouvelle mode. Des tournées doivent partager un véhicule pour leur haut le pied. L'un dépose l'autre et le reprend en fin de tournée, ou alors ils s'échangent le véhicule pendant la distribution, voire, dans certains cas, les agents viennent directement de leur domicile en véhicule jaune pour préparer leur tournée et s'y rendre ensuite, la reddition des comptes étant transmises par navette de relevage. Ce genre d'organisation exige une coordination, qu'un débutant ou un facteur usé ne sauraient suivre. Tout un toutim pour économiser quelques véhicules, au même moment où des voitures de fonction ont été affectées à tous les directeurs. SUD ne le dénonce pas, il constate la différence de traitement.

## Des positions mixtes pour épargner les corps ?

A pas d'éléphants, La Poste déploie son vieux rêve ; nous faire travailler le matin et l'après-midi. Après qu'un agent soit usé par les années de travail, La Poste lui propose, lors d'une réorganisation, de mettre en place une tournée avec embauche tardive et pause méridienne. SUD peut comprendre le choix d'un collègue d'accepter l'adaptation de sa position de travail à des préconisations de santé, là n'est pas le problème. C'est l'hypocrisie de la direction que nous incriminons.

SUD considère qu'on ne doit pas axer une réorganisation (et les suppressions d'emploi qui l'accompagnent) uniquement sur le reclassement des agents cassés par le travail, mais aussi sur la prévention des futurs inaptés.

Pour prévenir la pénibilité d'un métier où l'exposition aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), aux intempéries, aux risques psychosociaux (RPS), est maximale, **SUD exige des effectifs supplémentaires dans les organisations de travail.**



Mais la boîte doit aussi considérer qu'en repoussant l'accessibilité de ces positions de travail (cf l'encadré sur les ventes de quartier), elle cultive les malaises et les problèmes physiques des rouleurs-euses, plutôt que d'améliorer leurs conditions de travail, comme elle l'affirme dans ces mascarades que sont les études d'impact présentées en CHSCT, véritable faire valoir juridico-tragique.

Si encore elle répondait positivement à nos demandes répétées de remettre des positions de cycles officielles dans les organisations de travail.

Il n'en est rien.

## La deuxième présentation, c'est gratuit pour tout le monde ?

Pour relancer son activité, La Poste met en branle des nouvelles préconisations pour les objets suivis : deuxième présentation, 100% réception choisie, kiosque... « *Ce sont les clients qui sont en demande et c'est pour faire face à la concurrence* » nous explique La Poste. Certes, mais ne nous laissons pas bernier. C'est surtout pour faire baisser ces coûts d'instances, car le Courrier facture à l'Enseigne les objets avisés.

SUD n'arrive toujours pas à comprendre l'intérêt économique de cette guerre des chapelles entre les métiers du Groupe. Non seulement le rapport Kaspar qui préconisait plus de « corporate », comprenons plus d'unité au sein du Groupe, continue d'être foulé par nos dirigeants, mais en plus il y a un paradoxe entre vouloir développer l'entreprise en proposant des produits bancaires ou courrier/colis aux clients en faisant tout pour ne pas les envoyer là où ça se passe, c'est-à-dire à l'Enseigne !

Plus concrètement, il y a de quoi s'interroger sur la prise en compte de ces activités supplémentaires. La Poste est très forte quand il s'agit d'anticiper une baisse de trafic en supprimant des emplois par procuration. Saura-t-elle réinjecter de l'emploi pour le déploiement de ces nouvelles dispositions ? En ce qui concerne les réorganisations en cours, c'est non... Donc la deuxième présentation, c'est gratuit pour le client, c'est bénéfique aux résultats du Courrier et pour les facteurs-rices, c'est dans le baba !

**SUD exige que les différentes directions du Courrier et de l'Enseigne accordent leurs violons.**

**Soit La Poste décide stratégiquement de déplacer le client de l'Enseigne vers le Courrier, dans ce cas là, il faut déplacer le personnel avec, soit elle anticipe la transformation des métiers du Courrier et dans ce cas là, qu'elle stoppe les anticipations de baisse de trafic pour mettre en place les nouvelles pratiques sereinement.**

### **Nouveau BRH sur les ventes de quartier : les maîtres de l'Univers !**

**Des nouvelles règles d'attribution viennent d'être établies, dans le nouveau BRH pourtant refusé par la majorité des syndicats. En effet, celui-ci donne les pleins pouvoirs aux directeurs locaux pour l'attribution ou la mise en place des ventes de quartier. SUD sait pertinemment que cela va laisser libre cours à l'arbitraire, au clientélisme, aux jalousies et ainsi diviser le personnel. Cela offre un blanc seing aux directeurs, lors d'une réorganisation, actuelle ou future, de laisser des tournées à disposition pour expérimenter des horaires à la carte, sanctionner les plus coriaces au « changement », laisser des emplois précaires sur des positions achetables pour maintenir la flexibilité des personnels formés, et ainsi pouvoir les supprimer facilement.**

**Par contre, ce nouveau BRH réaffirme l'existence de Positions de Cycles (PTC) dans les organisations. Ce que nous ne cessons pas de réclamer dans les audiences de réorganisations ou les préavis de grève. Et bien là, La Poste s'exonère naïvement, prétextant une interprétation des textes.**

**Le beurre et l'argent du beurre...**

**Une brochure confectionnée par Sud, qui décrypte ce nouveau BRH, va être distribuée prochainement dans nos centres courriers.**

## **La Double présentation ne doit pas rimer avec Double productivité !**

**Pour ajouter à ces duplicités et ces mépris, La Poste a eu une idée de génie...**

## La solution pour relancer l'activité ?

### Des tournées à découvert bien sûr...

Dans sa carte postale estivale, le directeur de la DOTC, non content d'annoncer la fin du monde postal, profite de l'accalmie pour balancer les pleins pouvoirs à ses directeurs pour déconstruire les organisations de travail.

Se réfugiant sournoisement derrière le Code du Travail, La Poste, dans beaucoup de centres courriers, ne veut plus payer au forfait l'emport d'une double tournée, mais à l'heure de rentrée. Ces économies dégagées permettent aux directeurs l'élaboration de leur grand plan :

#### les TOURNEES A DECOUVERT STRUCTURELLES !!!

Dans tout le France, le venin productiviste est disséminé. Pour gagner en productivité, plutôt que de mettre en place des plans sociaux déguisés (appelés réorganisations à La Poste...) trop lourds, et ainsi risquer d'essuyer des résistances locales de grévistes jugés « irresponsables », la boîte préfère économiser du personnel sur le long terme.

Pour cela, il suffit de prévoir le taux de remplacement vers le bas, donc de s'épargner des emplois de rouleur, et de miser, pour les remplacements, pour les formations, pour écouler les RC, pour les absences institutionnelles ou syndicales, sur la sécabilité, sur la bonne volonté des agents, mais surtout sur, sur, sur... **RIEN DU TOUT !**

### Autant laisser les tournées à découvert!!!

Cela coute moins cher, voir rien s'il n'a pas de compensation le lendemain. Quelques points de distribution sensibles (clients récalcitrants, entreprises payantes...) sont distribuées en catimini pour éviter les désagréments, et voilà, l'affaire est dans le sac.

Pas de problème de conscience pour nos dirigeants sur l'idée de service public universel de distribution (« ça ne me pose pas de soucis » dixit le DOTC en visite à Mouzillon...) ou sur le respect des engagements de l'ex PDG Bailly sur les 5000 emplois « supplémentaires » promis en septembre 2012. Navrant...

SUD aimerait comprendre comment La Poste imagine retrouver la confiance des expéditeurs quand ceux-ci sauront que, régulièrement, les tournées ne sont pas couvertes.

SUD aimerait comprendre pourquoi La Poste demande aux postiers-ères de dénicher du chiffre d'affaire en ne couvrant pas les tournées ou en fermant les bureaux de Poste.

SUD aimerait comprendre le but de signer avec l'Etat un contrat d'entreprise redéfinissant les missions de service public, pour les piétiner l'instant d'après.

SUD aimerait comprendre pourquoi les gouvernements élus démocratiquement mettent aux responsabilités des cadres stratégiques gloutons d'emplois et qui n'ont aucun amour de nos métiers.

Face à ce marasme à ces inepties économiques, il reste toujours une solution : **la mobilisation !**



### Des luttes pour survivre, des luttes pour revivre !

Le 1<sup>er</sup> semestre a vu de belles batailles menées : à Pornic, à Savenay, à Rollin, à Eraudière, à Montbert, à la Baule, à la PIC les collègues ont résisté avec courage aux flots des Destructeurs d'Organisation Trop Carnassiers (DOTC). Refusant les sirènes du pessimisme, ils ont réussi, par des grèves, des manifestations, des appels aux élus, des recours à la presse, des contre propositions responsables et réfléchies, des feux de joie, à limiter la chasse aux emplois.

*Ils se sont battus avec fierté et dans un esprit collectif ! SUD continuera de soutenir et d'initier toutes les luttes nécessaires à la survie de nos emplois, de nos collectifs de travail, de notre conception de La Poste. Une institution au service du public, au plus près de la population, exemptée d'enjeux financiers.  
Notre Poste...*